

Sainte-Thérèse, le 11 juin 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information en lien avec le barrage du lac Wilson, portant le
numéro 7410-15-01-01683-00.

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 11 mai dernier, concernant l'objet
précité.

Vous trouverez ci-joint les documents demandés. Ce sont :

- Rapport d'inspection du 9 décembre 2020, 6 pages
- Rapport d'inspection du 9 décembre 2020, 4 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection
des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-
joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles
précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (12)

1 Identification		
Date de l'intervention : 2020-12-09	Heure de début : 10 h 47	Heure de fin : 11 h 19
Intervention effectuée par : Steeve Lachance		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200745183	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : H-PL / St-Sauveur / YMCA - Barrage du Lac Wilson / Vérifier le bien-fondé de la plainte du 8 septembre 2020 concernant l'obstruction d'un cours d'eau/ lac à côté du barrage du lac Wilson.		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301503562	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7410-15-01-01683-03	N° de document : 401986476
But de l'intervention : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 8 septembre 2020 concernant l'obstruction d'un cours d'eau/ lac à côté du barrage du lac Wilson.	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu :	
	Nom usuel du lieu : sans nom, barrage	
	N° du lieu : X2145511	Type de lieu : barrage
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 051410-Saint-Sauveur, Paroisse de, No lot :216 P	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,840055555600;-74,193583333300	

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Les YMCA du Québec	Propriétaire	1435, rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W3	Y0600173	X2145511	

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : Neige; -6°C		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)						↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	M. art. 53-54	Surintendant, YMCA	----	

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : 53-54		

6 Plainte				<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos intégrées au rapport : 5	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Steeve Lachance avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-15\lacst05\7410-15-01-01683-03\2020-12-09\		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	---

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	Croquis 1 : Croquis des lieux – 2020-12-09 (1 page)

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin eTrex Legend HCx	La précision de l'appareil était de ±6 mètres.

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

L'inspection fait suite à la réception d'un signalement concernant l'obstruction du cours d'eau/lac à côté du barrage du Lac Wilson à Saint-Sauveur.

13 Description de l'intervention

3 petits barrages de castors sont présentes tout près du barrage de béton, du côté Est (croquis 1 et photos 1 à 3). Les branches ou morceaux de bois les constituant, montrent des traces de dents caractéristiques des castors (photo 4). Il y a aussi des morceaux de bois dont l'écorce a été fraîchement mangée par un ou des castors (photo 5). Je ne vois aucun sac de sable.

Il y a effectivement des pierres dans le plus gros des barrages. Ces pierres sont du même type que celles environnantes, il m'est donc difficile de démontrer qu'elles ont été déplacées et encore plus si elles l'ont été par l'action humaine ou faunique. Je ne suis pas en mesure de déterminer, que ces pierres ont été déplacées par l'homme. De par mes nombreuses années d'expérience, autant professionnelles que personnelles, j'ai déjà vu des pierres de cette taille dans des barrages de castors.

Rencontre de l'intervenant :

Juste avant mon départ, une personne vient à ma rencontre. Il s'agit du surintendant du site du YMCA. Je lui explique le but de mon inspection et il me mentionne qu'il n'a jamais vu de sacs de sable près du barrage de béton. Il me mentionne qu'il y a des castors dans le secteur, mais qu'ils n'interviennent pas auprès de la population de castors, car ils désirent laisser aller la nature et qu'au contraire, ils s'en servent pour faire de la formation et de la sensibilisation auprès de leur clientèle. Selon lui, il est probable que ce soit des pêcheurs qui auraient fait cela, possiblement pour rehausser le niveau d'eau du lac pour faciliter la mise à l'eau d'embarcation, car ils en ont déjà vu. Il m'informe que des gens sont venus creuser une tranchée à l'extrémité du barrage du côté Ouest et qu'ils ont fait une plainte à la Sûreté du Québec du poste de Saint-Sauveur et qu'il y a un dossier d'ouvert. Selon eux, cette tranchée aurait été aménagée afin d'augmenter le débit du cours d'eau en aval du barrage, mais il ne veut pas identifier de responsable puisqu'il s'agit de supposition et qu'une enquête est en cours.

À cause des conditions (présence de neige et de glace sur une pente escarpée), le surintendant me confirme qu'il serait très difficile et dangereux d'accéder à l'autre rive afin d'aller voir la tranchée creusée au bout du barrage.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

15 Conclusion

Considérant que des signes récents de la présence de castors ont été observés, que le responsable du site m'a mentionné que ce n'est pas eux qui ont mis ces pierres et ces branches et en l'absence de preuve démontrant le contraire, je ne peux remettre leur parole en doute. Dans ces conditions, je considère que les barrages de castors sont l'œuvre de ces derniers et non pas d'une intervention humaine. Ainsi aucun manquement n'a été constaté concernant des obstructions du cours d'eau/lac.

Concernant la tranchée qui aurait été faite à côté du barrage de béton, je n'ai pas été en mesure de la constater et d'identifier le ou les responsables. Une enquête policière est en cours concernant ces actes. Ainsi aucun manquement n'a été constaté concernant une tranchée qui aurait été creusée à côté du barrage.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande fermer cette intervention.

Rédigé par : Steeve Lachance	Fonction : inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2021-04-12

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Nathalie Tardif	Fonction : Chef d'équipe par intérim
Signature :	Date :
Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.	

7410-15-01-01683-03
Croquis 1 : Croquis des lieux - 2020-12-09

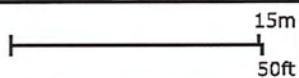
▲ Points GPS 2020-12-09.shp



1
↓ Numéro de la photo et angle de la prise de vue



Échelle : 1 / 400



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2021



Préparé par:
Steeve Lachance
Bureau de Ste-Thérèse (C)
2021-01-12



IMG_1002 (640x480).jpg

Photo 1 : Vue du premier barrage de castors, celui le plus près du barrage de béton et le plus gros. Le cercle rouge montre une des pierres visibles dans le barrage.



IMG_1006 (640x480).jpg

Photo 2 : Vue du deuxième barrage de castor (cercle bleu) situé près du barrage de béton.



IMG_1004 (640x480).jpg

Photo 3 : Vue du troisième barrage de castors, celui le plus loin du barrage de béton.



IMG_1003 (640x480).jpg

Photo 4 : Vue d'un bout des morceaux de bois constituant les barrages de castors. On peut remarquer les marques de dents qui ont coupé le morceau.



IMG_1008 (640x480).jpg

Photo 5 : Vue d'un morceau de bois sans écorce (cercle bleu), fraîchement mangé par les castors.

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'intervention : 2020-12-09	Heure de début : 10 h 47	Heure de fin : 11 h 19
Intervention effectuée par : Steeve Lachance		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande SO

N° de demande : 200449785	Type de demande : Document officiel
Objet de la demande : Travaux en rives et en littoral pour la reconstruction d'un barrage (barrage du lac Wilson X2145511)	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301503633	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° de gestion doc. : 7410-15-01-01683-03	N° de document : 401986074
But de l'intervention : Vérifier les travaux autorisés pour la reconstruction du barrage du Lac Wilson	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu :
	Nom usuel du lieu : sans nom, barrage
	N° du lieu : X2145511
	Type de lieu : barrage
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 051410-Saint-Sauveur, Paroisse de, No lot :216 P
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,840055555600;-74,193583333300

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Les YMCA du Québec	propriétaire	1435, rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W3	Y0600173	X2145511

4 Condition météo SO

Description : Neige; -6°C.	<input type="checkbox"/> Précisions
----------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	M. 53-54	Surintendant du site du YMCA	----

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :			

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos intégrées au rapport : 2
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Steeve Lachance avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-15\lacst05\7410-15-01-01683-03\2020-12-09\	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	Croquis 1 : Croquis des lieux – 2020-12-09 (1 page)

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin eTrex Legend HCx	La précision de l'appareil était de ±6 mètres.

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Une plainte a été reçue concernant des travaux près du barrage du Lac Wilson et puisqu'une inspection est réalisée pour le traitement de cette plainte, une inspection de conformité a donc été réalisée en même temps pour vérifier les travaux autorisés pour la reconstruction du barrage.

13 Description de l'intervention

Le sentier d'accès au barrage a une largeur de 3 mètres et il est végétalisé. Je n'observe aucune zone à nue dans le secteur du barrage et du chemin d'accès (croquis 1 et photo 1).

À cause du couvert de glace et de neige dans ce secteur, ce qui rend son accès dangereux, je ne suis pas en mesure de vérifier les dimensions du barrage (photo 2).

Les fermetures du barrage sont ajustées au terrain naturel.

Aucun débris n'est visible sur le site.

Aucun sédiment n'est visible en aval de l'ouvrage.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

Dans les documents faisant parties intégrantes du certificat d'autorisation, il n'y a aucune dimensions de mentionné concernant la largeur du chemin d'accès. Toutefois, il est mentionné qu'une mini-pelle et qu'une foreuse sur chenille seront utilisées pour les travaux. Dans ces conditions, je considère que la largeur observé de 3 mètres est raisonnable pour que ce type d'équipement puisse circuler.

Les documents faisant parties intégrantes du certificat d'autorisation mentionnent qu'à la fin des travaux, les zones perturbées doivent être renaturalisées. Étant donné que je n'ai vu aucune zone à nues, je considère que cette condition, a été respectée.

Outre les dimensions du barrage que je n'ai pu vérifier, son positionnement est conforme au certificat d'autorisation.

Puisqu'aucun sédiment et déchet ne sont visibles sur le site, je considère qu'ils ont été gérés selon les conditions du certificat d'autorisation.

15 Conclusion

Aucun manquement n'a été observé pour ce qui était possible d'être vérifié.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

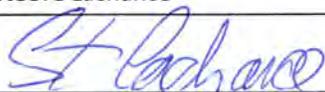
17 Recommandations

Ainsi, je recommande fermer cette intervention.

Rédigé par : Steeve Lachance

Fonction : inspecteur

Signature :



Date de signature :

2021-04-12

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Nathalie Tardif

Fonction : Chef d'équipe par intérim

Signature :

Date :

Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.

7410-15-01-01683-03
Croquis 1 : Croquis des lieux - 2020-12-09

▲ Points GPS 2020-12-09.shp



1
Numéro de la photo et angle de la prise de vue



Échelle : 1 / 800

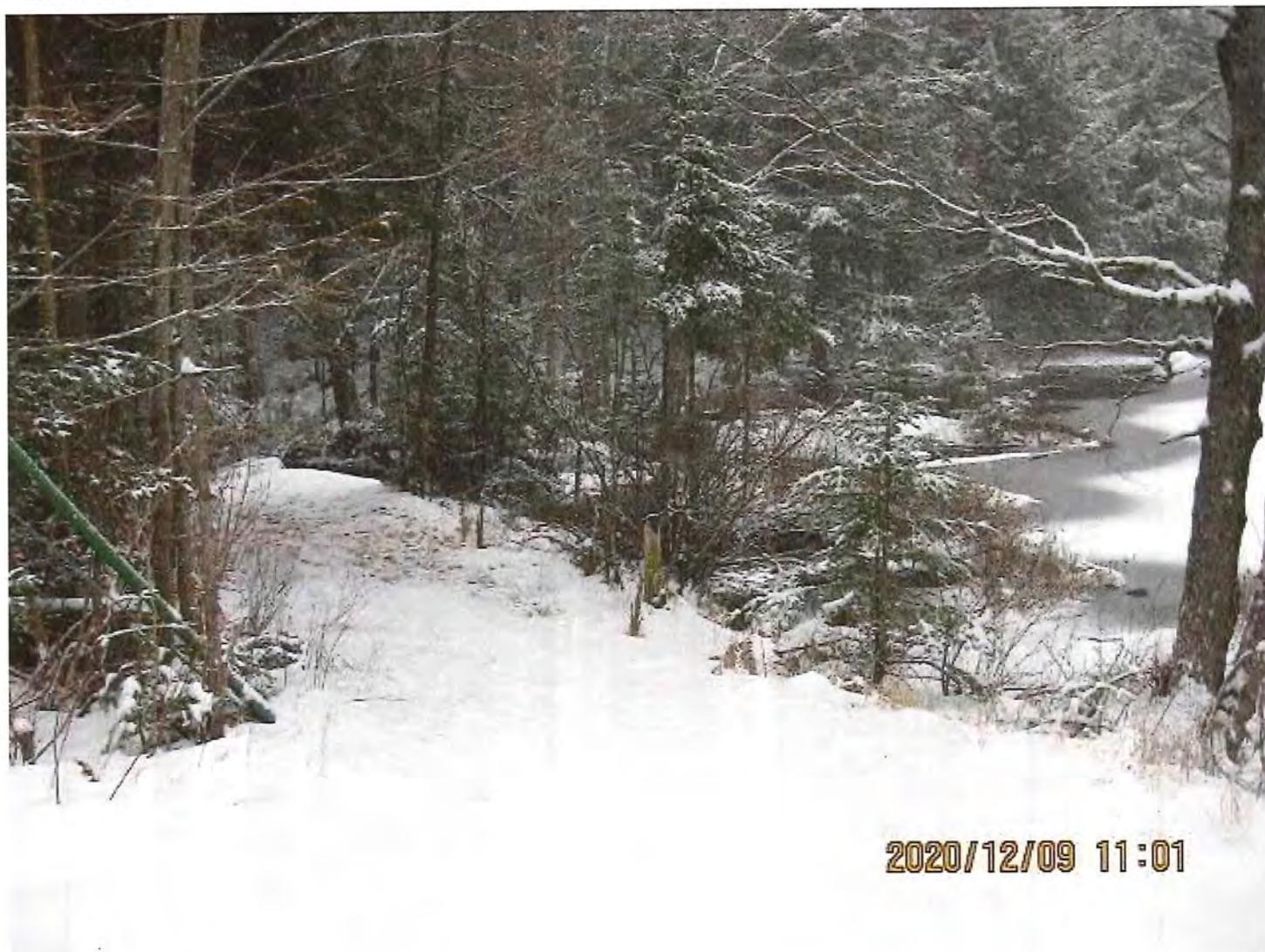


Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2021

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques
Québec

Préparé par:
Sleeve Lachance
Bureau de Ste-Thérèse (C)
2021-01-12



IMG_1009 (640x480).jpg

Photo 1 : Vue du chemin d'accès à partir de la rue vers le barrage.



IMG_1007 (640x480).jpg

Photo 2 : Vue du barrage.